

28 et 29 avril 2022

ESCAPADE EN BOURGOGNE



DECOUVERTE DE DIJON & SPECTACLE CABARET



Dijon classée au Patrimoine de l'Unesco, les Halles et le Musée Mulot & Petitjean

Programme

Jeudi 28 avril

Genève – Dijon

Départ de Genève en direction de la France via Nantua – Bourg-en-Bresse - Dole
Arrêt café libre en cours de route.

11h30 Accueil au Cabaret Odyséo à Plombières-les-Dijon

Votre menu « Glamour » - hors boissons

Crème Brûlée au Foie Gras & sa Tuile Craquante

* * *

Suprême de Volaille Jaune farci aux Cèpes, sauce au jus de Truffe

Gratin de Pommes de Terre aux Morilles

Flan de Brocoli et Carotte fanes glacées

* * *

Demi Saint-Marcelin et ses Mendiants

* * *

L'assiette « Glamour » : Crème brûlée à la fleur d'oranger

Moelleux Chocolat Praliné – Nougat glacé aux pépites de chocolat

Après le repas : Revue Music-Hall « Sexy Folie »

Tous les artistes internationaux – chanteurs, acrobates, magiciens et danseurs vous émerveilleront pendant plus d'une heure trente.

Féerie, rires, chants, danses et numéros visuels poétiques et impressionnants seront au programme de cet incroyable spectacle !

Après le spectacle, installation à votre hotel 3 au centre de Dijon.*

Souper et soirée libres.

Vendredi 29 avril

Dijon – Genève

Petit-déjeuner buffet à l'hôtel.

09h00 Visite guidée du Dijon Historique, ville aux cent clochers.

Dijon, classée au patrimoine de l'Unesco. Merveille pour les yeux, cette visite vous fera traverser les siècles au gré de vos déambulations dans les rues de l'un des plus importants secteurs sauvegardés de France. Vous découvrirez la richesse et la diversité du patrimoine architectural de Dijon du Moyen-Age à la Renaissance en suivant le parcours de la chouette. Plus de 30 étapes à la découverte de la Capitale de la Bourgogne, dont le Palais des Ducs et la Cathédrale Sainte-Bénigne.

Après la visite, temps libre aux Halles et sur le marché.

Inspirées de plans proposés par l'entreprise Eiffel en 1868, les Halles de Dijon ont été construites de 1873 à 1875 et sont devenues un lieu incontournable pour les gourmands. Un beau marché s'y tient le vendredi et c'est l'occasion idéale pour découvrir des produits locaux. Et pour le plaisir des yeux, le bâtiment est un très bel exemple d'architecture industrielle avec de nombreux ornements et sculpture.

Repas de midi libre en centre-ville

En début d'après-midi : visite de la fabrique de pain d'épices Mulot et Petitjean
Eveillez tous vos sens à travers cette visite unique à Dijon !

Suivez les étapes de la fabrication du pain d'épices.

Fondée en 1796, la Maison Mulot et Petitjean est l'héritière d'une longue et prestigieuse histoire qui a fait de Dijon la capitale française du pain d'épices. Entre tradition et modernité, Mulot et Petitjean demeure une entreprise familiale fidèle à une tradition et un savoir-faire transmis de génération en génération.

La visite sera suivie d'une **dégustation** pour savourer les différentes spécialités.

Possibilité d'achats à la boutique.

Reprise de votre autocar pour retour direct à Genève.

Arrivée à la Gare Cornavin en début de soirée.

Prix AVIVO comprenant

- le transport en autocar 4* tout confort
- le déjeuner-spectacle – hors boissons
- le logement à l'Hôtel 3* Campanile situé au centre-ville de Dijon avec le petit-déjeuner buffet
- la visite guidée de Dijon
- le temps libre aux Halles et sur le marché
- la visite avec dégustation chez Mulot & Petitjean
- un accompagnant AVIVO

Membre AVIVO	320.-
Non membre	420.-
Supplément single	40.-

Non compris :

- L'assurance annulation et assistance obligatoire
- Le souper du 1^{er} jour
- Les boissons au cabaret
- Le repas de midi du 2^{ème} jour

Votre **hôtel Campanile 3*** est situé dans le centre de Dijon, il propose une connexion Wi-Fi gratuite. Ses chambres climatisées sont équipées d'une télévision, un téléphone et un sèche-cheveux. Sur place vous pourrez explorer les rues commerçantes de la zone piétonne de Dijon.



CONDITIONS GÉNÉRALES

1 - Inscriptions

Veillez-vous inscrire dès que possible, certains voyages ayant des places limitées.
Toute inscription est effective dès réception du bulletin d'inscription accompagné du versement équivalent au 30% du montant total de votre réservation.

Le solde du voyage doit nous parvenir au plus tard **20 jours avant le départ.**

2 - Annulations

Toute annulation de votre part devra être communiquée immédiatement au siège de l'AVIVO.

Les frais du voyage pourront être remboursés si :

- 1) Vous avez souscrit à l'assurance annulation.**
- 2) Vous êtes en possession du livret ETI.**
- 3) Vous avez souscrit une assurance similaire.**

Jusqu'à 30 jours avant le départ il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.

Sans l'une de ces trois formules ci-dessus, vous aurez les frais suivants:

Dès le 30^{ème} jour	avant le départ	50 % du prix du voyage
Dès le 20^{ème} jour	avant le départ	100 % du prix du voyage
En cas de non présentation au départ		100 % du prix du voyage

Quelle que soit la date d'annulation, il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.

3 - Assistance et rapatriement

En cas d'accident, de maladie ou de décès, veillez à avoir une assurance assistance et rapatriement valable. Vous pouvez la souscrire à l'AVIVO.

4 - Formalités

Vous devez être en possession des documents exigés par les autorités de police, de douane ou de santé pour les différents pays où doit se dérouler le voyage. L'AVIVO ne pourra en aucun cas supporter les frais d'annulation résultant d'un refus ou d'un retard dans la délivrance de ces documents par les autorités compétentes.

5 - Assurances

Le participant doit être au bénéfice d'une assurance individuelle couvrant les frais de maladie ou d'accident valable dans les pays visités.

Chaque participant est responsable de la prise de médicament ordonnée par son médecin.